

ASSEMBLÉE ANNUELLE 2022

PRINCIPALES QUESTIONS POSÉES LORS DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE

1. Les ententes de transfert avec les autres régimes de retraite seront-elles maintenues?

Réponse :

La décision de maintenir les ententes de transfert en vigueur ne relève pas du Comité de retraite, mais de la Table réseau de négociation du régime de retraite et des assurances collectives. Pour l'instant, il n'est pas question de mettre fin à ces ententes.

2. Lorsque l'on fait référence à l'investissement responsable dans la gestion des actifs du Régime, l'acronyme ESG est souvent mentionné. Que signifie-t-il?

Réponse :

L'acronyme ESG signifie : enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance.

3. Prévoit-on un désinvestissement des actifs du RRUQ dans le secteur des énergies fossiles?

Réponse :

Le RRUQ est signataire depuis 2009 des *Principles for Responsible Investment* de l'Organisation des Nations Unies (les PRI de l'ONU) et s'est engagé publiquement, en tant qu'investisseur, à adopter et à appliquer ces principes dans la mesure où cela est compatible avec les responsabilités fiduciaires du Comité de retraite.

À l'heure actuelle, le RRUQ ne privilégie pas exclusivement les investissements à faible risque ESG. Cette décision est plutôt déléguée aux différents gestionnaires externes dont les services ont été retenus par le RRUQ. Ceux-ci sont pour la grande majorité signataires des PRI de l'ONU et intègrent à différents degrés la considération des facteurs ESG à leur processus d'investissement. Celle-ci fait d'ailleurs partie des critères d'évaluation utilisés par le RRUQ lors de l'embauche de gestionnaires externes.

Bien que le RRUQ ne se soit pas engagé à décarboner son portefeuille, une approche claire et en évolution constante a été adoptée en matière d'investissement responsable et de gestion des risques liés aux facteurs ESG. Cette approche s'articule autour des volets suivants :

- **Dialogue avec les gestionnaires externes** : Le RRUQ est un gestionnaire de gestionnaires et tel qu'expliqué précédemment, la considération des facteurs ESG et des risques en découlant est mise de l'avant lors de la sélection de gestionnaires externes. À l'heure actuelle, plus de 80 % des actifs du RRUQ sont gérés par des gestionnaires externes étant eux-mêmes signataires des PRI de l'ONU. Le RRUQ communique directement avec ses partenaires pour discuter de ses préoccupations concernant sa gouvernance, sa transparence ou son rendement par rapport à la gestion des facteurs ESG.
- **Exercice des droits de vote par procuration** : Le RRUQ exerce systématiquement ses droits de vote aux assemblées d'actionnaires. Dans l'exercice de ses droits de

vote, le RRUQ fait affaire avec un chef de file canadien en matière d'investissement responsable dont la politique de droits de vote est parmi les plus progressistes de l'industrie.

- **Démarches d'engagement avec d'autres investisseurs** : Le RRUQ peut entreprendre des démarches d'engagement en collaboration avec d'autres investisseurs sur des enjeux précis. Contrairement au désinvestissement, cette approche permet d'influencer davantage l'adoption de bonnes pratiques sur le plan ESG par les compagnies.

4. Les répercussions de la guerre en Ukraine, le niveau élevé de l'inflation et le risque accru d'une récession, comment cela affecte-t-il les marchés ?

Réponse :

Les places boursières ont déjà reconnu ces risques en bonne partie au cours des derniers mois, comme en témoignent les rendements depuis le début de 2022.

5. À la suite de la chute des marchés en 2022, y a-t-il eu rééquilibrage des actifs du RRUQ?

Réponse :

Oui. Nous sommes revenus à un positionnement plus neutre par rapport à notre portefeuille de référence.

6. Comment se compare le rendement du RRUQ en 2021 avec les autres grandes caisses de retraite?

Réponse :

Le rendement du RRUQ est égal à 13,55 % en 2021, soit environ 4 % de plus que le rendement médian des caisses de retraite de plus d'un milliard de dollars tel que publié par RBC, le gardien de valeurs du RRUQ. En 2021, le rendement de la Caisse de dépôt et placement du Québec a été de 13,5 % et celui du plus gros régime de retraite au Canada, Ontario Teachers, de 11,1 %.

7. Le RRUQ paie de plus en plus de rentes aux retraités, cela affecte-t-il les rendements du Régime?

Réponse :

Non, cela n'affecte pas les rendements. La gestion de la trésorerie du RRUQ est facilitée par la liquidité d'une grande proportion des investissements du Régime.

8. Comment se calcule le salaire ajusté?

Réponse :

Le salaire ajusté d'une année est égal au salaire de l'année moins 25 % du plus petit des montants suivants :

- Le salaire de l'année
- Le maximum des gains admissibles de l'année cotisables au Régime des rentes du Québec

9. Dans le contexte actuel de forte inflation et de taux d'intérêt qui augmentent, pourquoi le taux d'actualisation pour calculer le passif du Régime n'est-il pas plus élevé?

Réponse :

Ceci est le résultat de l'application de la Politique de financement dont le but est de maintenir la situation financière du Régime stable et également de maintenir les taux de cotisation stables.

Pour ce faire, la Politique prévoit l'utilisation de marges dynamiques dans le taux d'actualisation. Ainsi, au 31 décembre 2021, les marges ou coussins de sécurité sont à leurs maximums, ce qui est rassurant pour les participants et retraités du RRUQ.

10. Où sont entreposées ou gardées les données des participants et retraités du RRUQ?

Réponse :

Dans les serveurs informatiques du Secrétariat du RRUQ, dans ses bureaux de Québec.

11. Quand les relevés annuels des participants actifs seront-ils disponibles?

Réponse :

Le Secrétariat du RRUQ reçoit les données des employeurs participant au Régime en fin février. Par la suite, il fait des validations et des tests sur ces données. Ce travail s'effectue sur une période d'environ trois mois. Ainsi, chaque année, les relevés des participants actifs sont disponibles vers la fin du mois de juin.